

André Blaise Essama séjourne depuis la fin du mois d'avril à la prison centrale de New Bell.

L'activiste nationaliste est soupçonné d'avoir arraché la tête de la statue du général Leclerc. Il sera une dois de plus demain matin (28 juin 2019) au Tribunal de Première instance de Douala-Bonanjo.

La statue du Général Leclerc, érigée à la Place du gouvernement sise au quartier administratif de Douala, avait été retrouvée sans sa tête le 22 avril 2019.

Les soupçons des forces de sécurité s'étaient alors immédiatement portés sur André Blaise Essama. Très connu sur la scène nationale, l'activiste avait déjà fait tomber les monuments coloniaux qui surplombaient Bonanjo, le quartier administratif de Douala la capitale économique du Cameroun.

Il s'en sortira avec des condamnations, la première en 2015 et la seconde en 2016, respectivement de six mois et 3 mois d'emprisonnement, pour « destruction de biens publics».